

**DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS D'HYDRO-QUÉBEC
À L'AQCIE ET À L'AIFQ**

1. Mémoire de l'AQCIE et de l'AIFQ

Références : Mémoire de L'AQCIE et de L'AIFQ, page 4

Question 1.1:

Qui a rédigé le mémoire de l'AQCIE et de l'AIFQ et qui témoignera à son soutien ?

2. Rapport de Industrial Economics, Incorporated

Références : Industrial Economics, Incorporated, pages 7 et 8

Préambule :

Dans votre mémoire vous affirmez :

IEc has prepared a series of illustrative quantitative examples, showing the impact of a "fixed" revenue-cost ratio metric on revenues required from each rate class group. These examples compare HQD's fixed revenue-cost ratio proposal to two other potential methods: a fixed dollar cross-subsidy and a fixed per-MWh subsidy. (page 7)(notre souligné)

Note that, in this scenario and under HQD's proposal, commercial and industrial customers face rate increases despite the fact that they have experienced no change in load or allocated costs. As such, the HQD proposed method produces rate changes that are unrelated to cost causation, and which can be interpreted as being inequitable for the commercial and industrial rate classes.(page 8)(notre souligné)

Question 2.1:

Est-ce que votre compréhension de la pièce HQD-3, Document 4 est à l'effet que le ratio d'interfinancement proposé par le Distributeur est fixe ?

Question 2.2:

Dans l'affirmative, veuillez concilier cette affirmation avec l'extrait suivant de la pièce HQD-3, Document 4, page 9 et la réponse fournie à la question 5.1 de la Régie (HQD-10, Document 1, pages 13, 14 et 15).

Extrait de la pièce HQD-3, Document 4, page 9 :

"L'interfinancement ne doit pas être évalué et fixé définitivement à un moment précis. Cette pratique serait d'ailleurs inconciliable avec la variabilité intrinsèque de plusieurs facteurs ayant un impact sur l'évaluation de l'interfinancement, que ce soit, par exemple, l'évolution des ventes, la méthode de répartition des coûts, les programmes commerciaux ou encore l'atteinte d'un rendement raisonnable."

3. Rapport de Industrial Economics, Incorporated

Références : Industrial Economics, Incorporated, pages 11 et 12, Section 2.4, IEC's Recommendation

Question 3.1:

Considérant que les revenus requis d'une catégorie de consommateurs varient d'une année à l'autre en fonction, par exemple, de l'évolution des ventes, de la méthode de répartition de coûts, des programmes commerciaux et des profils de consommation, comment la méthode recommandée par IEC assure-t-elle une stabilité tarifaire ? Élaborez votre réponse.